

dans un poème suivi comme le Ramayan, doivent
ainsi que vous les juges, avoir été ajoutés après coup.
Je ne puis non plus vous exprimer trop vivement
le plaisir que j'ai pris à la lecture de votre
préface; Elle contient sur les manuscrits du Ramayan,
et sur l'antiquité des manuscrits indiens en général
des détails de plus haut intérêt, et qui ne peuvent
manquer d'exciter l'attention de toutes les personnes
vouées à l'étude des lettres indiennes.

Je voudrais, Monsieur, avoir plus que je ne
l'ai, le droit d'exprimer devant vous mon
opinion sur les matières d'érudition indienne.
L'expression de mon admiration aurait alors
plus d'importance à vos yeux; J'ose espérer
toutefois que vous y voyez au moins l'assurance
d'un respect sincère, dont je vous prie
en ce moment de vouloir bien agréer l'hommage.
Croyez en même temps, Monsieur, aux sentiments
de reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être

votre très humble et très obéissant serviteur

Eugène Burnouf.

22 Juin 1829.